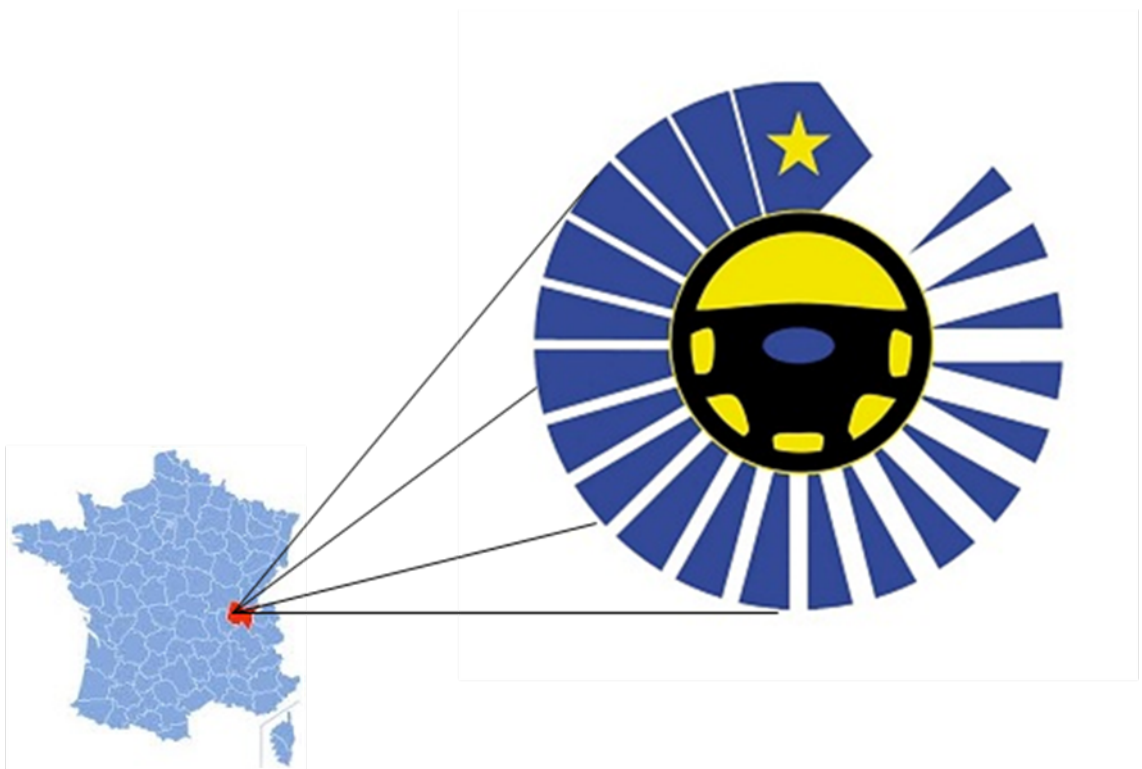


BIENVENUE AU



CENTRE  
D'ENTRAÎNEMENT ET DE  
FORMATIONS SPÉCIALISÉES

DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

[www.cefs-formation.com](http://www.cefs-formation.com)



# CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Le **Centre d'Entraînement et de Formations Spécialisées** est un centre de Formation Professionnelle Continue Adulte. Nous organisons des formations depuis plus de quinze ans, spécialisées dans les domaines sécuritaires. Le pôle principal de nos actions de formation est la conduite.

- Sa déclaration d'existence, à la préfecture de Belley est sous le numéro W011000129.
- Son numéro de Siret est 432 462 067 00013.
- Son numéro de déclaration en tant qu'organisme de formation auprès du DIRRECTE est 84 01 01832 01.

## **OBJET DE L'ACTION DE FORMATION**

Organisation d'une formation de Recyclage du niveau 2 intitulée :

### **Recyclage Conducteur d'autorité / Chauffeur de sécurité**

## **LA DUREE ET REPARTITION HORAIRE**

Cette action de formation est de : 30 heures, sur 3 jours.  
Les horaires journalières : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 + la conduite de nuit  
La décomposition horaire est : plan de formation en page 7, 8.  
La répartition horaire est : 07 heures pour la théorie avec 23 heures pour la pratique en intérieur et extérieur.

## **BUT DE CETTE FORMATION**

**Le but de cette action de formation est de valider les connaissances théoriques et pratiques acquises sur la formation initiale, de consolider l'expérience et d'acquérir des techniques plus évoluées sur le travail de conducteur d'autorité pour aller toujours plus loin dans la connaissance :**

- 1 – Valider par des rappels, les bases du stage de formation initiale avec des tests.
- 2 – Mise à niveau des connaissances par questionnaire.
- 2 – Partage de retours d'expériences pour une concertation avec les autres stagiaires présents.
- 3 – Valider les connaissances de la pratique pour la maîtrise d'un véhicule quel qu'il soit et pour la conduite.
- 4 – Détecter les connaissances techniques acquises mais déformés avec le temps, les retravailler pour les valider à nouveau.
- 5 – Mettre à niveau certaines techniques, changeantes, de fait à cause de l'évolution des véhicules.
- 6 – Améliorer encore le travail de précision et de conduite d'une autorité par des exercices adaptés.
- 7 – VALIDER en fin d'action de formation le niveau supérieur acquis.

## **DEROULEMENT DE CETTE FORMATION**

Ces formations se déroulent sur cinq axes importants;

- La législation et le code de la route.
- Le métier de chauffeur (Le métier, la fonction, règles, us et coutumes)
- La conduite (seul ou à plusieurs véhicules)
- La maîtrise du véhicule (conduite, maîtrise du véhicule, pilotage de précision, conduite rapide et pilotage)
- La sécurité (de soi-même, des personnes transportées, du dispositif).

Elles se décomposent en trois parties ;

- La partie théorique (recyclage des connaissances sur la législation et la profession)
- La partie maîtrise du véhicule (sur pistes à un et plusieurs véhicules pour actualisation et évolution)
- La partie pratique extérieure (évolution et acquisition de techniques nouvelles).

La première demi-journée est là pour connaître les connaissances gardées acquises de la formation initiale et les lacunes sur quels sujets et de quelle ampleur. Ce sont un test écrit (sous forme de QCM) et un questionnaire qui seront donnés à remplir. La correction apportera une première connaissance du niveau gardé depuis la formation initiale. Une première mise à niveau sera faite sur ces conclusions.

Le début d'après midi sera consacré à savoir le niveau gardé du stagiaire sur les techniques de bases et mettre celles-ci éventuellement à niveau.

Ensuite le stagiaire sera intégré dans les exercices déjà en cours pour de l'entraînement, la validation de nouvelles techniques.

Des exercices de maîtrise de véhicule, de convoi, de gestion de l'espace autour du véhicule, de sécurisation des transports seront produits pour une évolution toujours plus grande dans la professionnalisation de son métier.

La sécurité personnelle, de son autorité ou de ses collègues fera l'objet d'une mise à niveau ainsi que d'un entraînement plus poussé pour aller plus loin que le stage initial.

## **LE PUBLIC CONCERNE**

Tout ancien stagiaire ayant fait le stage initial de Niveau 2 intitulé:

Conducteur d'autorité et chauffeur de sécurité

## **PRE REQUIS POUR LES STAGIAIRES**

Le stagiaire doit avoir et ou pouvoir fournir pour prétendre à ce stage au C.E.F.S.:

- Etre titulaire du certificat de stage de Niveau 2
- le permis de conduire véhicule léger (catégorie B) en cours de validité.
- Le casier judiciaire volet 3 en cours de validité de moins d'un mois, vierge à présenter
- Une attestation médicale d'autorisation de venue dans ce type de stage (attention, celle-ci devra être rédigée par un médecin généraliste et non pas un médecin du travail)

## LES FORMATEURS

Les formateurs, Stéphane Pech, Laurent Bosoni ou Gregory Gioannini, en dehors d'une expérience de terrain de 10 ans obligatoire pour être au C.E.F.S., sont diplômés BPJEPS ou Pilotage pour la maîtrise des véhicules, diplômés en pédagogie, spécialistes en sécurité, moniteur et formateur en secourisme, moniteur et formateur en incendie. LE C.E.F.S. peut faire appel aussi à des moniteurs et formateurs en self-défense. Les formateurs du C.E.F.S. sont chez nous justement grâce leurs capacités à retransmettre la théorie et les techniques professionnelles.

## LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pour ses cours, le **C.E.F.S.** possède un bâtiment d'instruction muni de deux bureaux, d'une pièce de stockage pour le petit matériel de formation, de 2 salles de formation équipées de matériel informatique et vidéo pour la vidéo projection des cours théoriques et plans d'exercices pour les cours pratiques, de tableaux blanc et tableaux papiers.

Les salles sont également équipées de matériel didactiques de présentation ayant rapport aux formations dispensés (parties mécaniques de véhicules, matériels de sécurité, matériel d'incendie et de secourisme, etc..). Les stagiaires disposent également d'une cuisine ainsi qu'une salle repos qui est à leur disposition pour se restaurer pendant les pauses ainsi que pour se retrouver le matin à l'arrivée, au retour des temps de travail extérieurs et en fin de journée.

Les cours théoriques sont sous plusieurs formes. Cours en Power Point, cours en images et cours en vidéos. En fin de formation, il est fourni aux stagiaires un référentiel sur un support informatique, comportant le report des cours, les techniques, des suppléments seulement abordés de vive voix et non dans le plan de formation et des plans d'entraînements.

Le **C.E.F.S.** dispose également d'un entrepôt, avec une partie mécanique (avec atelier mécanique), une partie exercices (avec les reproductions d'un bâtiment munie de multiples portes, d'une cour et d'une partie de rue pour certains exercices en milieux étroits) et enfin une partie parking, où sont donc entreposés les véhicules nécessaires aux parties pratiques de la formation (une vingtaine avec voitures, fourgon et 4x4) et où le stagiaire aura accès pendant les dits cours pratiques.

Le parc automobile du C.E.F.S. est conséquent. En effet, pour l'acquisition des différents modules pratiques, les stagiaires utiliseront des voitures de type citadines, routières, sportives et ou familiales, en traction et propulsion. Un fourgon et deux 4x4 sont également utilisés selon la demande.

## LA VALIDATION DES ACQUIS ET DU TEMPS DE TRAVAIL

Le recyclage du stage de niveau 2 est sanctionné par une validation permanente durant celui-ci. Le but étant de trouver les failles dans les connaissances mémorisées lors du stage de base initial, qui ont pu être oubliés ou déformées et faire une mise à niveau. Des remises à niveau ainsi que des nouveaux exercices vont permettre une évolution favorable pour arriver à une validation des acquis avec certitude d'un niveau acquis encore supérieur.

Pour la validation du temps de travail, le C.E.F.S. fait signer chaque début de demi-journée les stagiaires avec la signature attenante du formateur présent (conformément à l'article L-6362-5 du Code du Travail).



# CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATIONS SPÉCIALISÉES

## PLAN DE FORMATION DU RECYCLAGE DU NIVEAU 2

**Organisme :** C.E.F.S. (Centre d'Entraînement et de formations Spécialisées)

**Numéro d'existence :** W011000129

**Numéro de SIRET :** 432 462 067 00013

**A.P.E :** 9312Z

**Numéro de Formation :** 84 01 01832 01

-----

**Titre :** Conducteur d'autorité et Chauffeur de sécurité

**Niveau C.E.F.S :** Rec N2

**Durée :** 3 jours

**Nombres d'heures :** 30 heures (jours et nuit)

**Niveau EN :** V

**Nombre de formateurs :** 2 avec 3 ateliers permanents (si plus de 4 stagiaires)

**Lieu des formations :** Centre de Formation du CEFS, Ancien camp militaire d'Ambronay, Proche d'Ambérieu-en-Bugey (01). 50km de Lyon, 95 km de Genève.



# CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATIONS SPÉCIALISÉES

## PLAN DE FORMATION DU RECYCLAGE DU NIVEAU 2

<b>I – Le conducteur</b> <b>1/2 heure = théorie</b> <b>1/2 heure = pratique</b>	Révision sur la technique du volant et de la conduite
<b>II – Le véhicule</b> <b>1 h ½</b>	A – Contrôle des connaissances sur la culture générale de l'automobile
<b>III – Les systèmes embarqués</b> <b>½ heure</b>	Contrôle de connaissance avec retour d'expérience
<b>IV – Le freinage d'urgence</b> <b>03 heures</b>	Rappel et exercices de freinages à moyenne et grande vitesse
<b>V – Les trajectoires</b> <b>1/2 heure</b> <b>02 heures</b>	Rappel et mise en situation sur de la conduite rapide
<b>VI – Le comportement routier d'un véhicule</b> <b>02 ½ heures</b>	Contrôle, rappels et exercices de maîtrise de véhicule
<b>VII - La conduite</b> <b>1 heure</b> <b>4 heures</b>	Rappel et mise en application de la conduite et la circulation sur route avec le véhicule autorité Rappel des situations à risques et des problématiques possible en convoi Mise en place d'un exercice de mission fictive
<b>VIII - La conduite rapide</b> <b>1 heure</b> <b>03 heures</b>	Conduite rapide de jour et de nuit
<b>IX - La conduite offensive, défensive</b> <b>02 heures</b>	Mise en place d'exercices basées sur les reflexes et les échappatoires lors d'agressions
<b>X - Le travail de chauffeur</b> <b>01 heure</b> <b>02 heures</b>	Contrôles et mises en situation sur la gestion, la préparation et le déroulement d'une mission

<b>XI - Les accidents et leur gestion</b> <b>1 heure</b> <b>2 heures</b>	Accident du convoi Gestion de l'évacuation Secourisme d'urgence
<b>XII - Le travail de sécurité</b> <b>2 heures</b>	Exercices de fouilles de véhicules et exercices de sécurité lors d'un transport
<b>Types d'exercices</b>	Passage en zone étroite Marches arrière rapides Freinages d'urgences Freinages d'urgences avec évitements Virage à 90° au frein à main (U-turn) Circulation en convoi (2 véhicules) Circulation en agglomération Circulation hors agglomération Conduite sous stress Conduite rapide Conduite rapide à plusieurs véhicules Parcours de rapidité et de dextérité Agression de base avec recherche d'un échappatoire Agressions de base avec réponse selon le type d'agression Extraction et fuite avec l'autorité Mise en protection et récupération de personnel sous le feu. Fouille et recherche d'engins suspect sur et dans un véhicule



## DEVIS ACTION DE FORMATION RECYCLAGE NIVEAU 2

<b><u>Organisme :</u></b>	<b>C.E.F.S.</b>
<b><u>Numéro d'immatriculation :</u></b>	W011000129
<b><u>Numéro de Siret :</u></b>	432 462 067 00013
<b><u>Numéro de formation :</u></b>	84 01 01832 01
<b><u>Numéro de T.v.a. intracommunautaire</u></b>	FR58432462067
<b><u>Siège social :</u></b>	237 rue Prémonin, 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
<b><u>Téléphone :</u></b>	<b>09.62.17.71.75</b>
<b><u>Portable :</u></b>	<b>06.98.77.44.34</b>
<b><u>Intitulé :</u></b>	<i>CHAUFFEUR d'AUTORITE et de SECURITE</i>
<b><u>Catégorie :</u></b>	13.
<b><u>Niveau de sortie :</u></b>	V.
<b><u>Durée :</u></b> <b><u>Décomposition :</u></b>	30 heures sur 3 jours avec roulage de nuit Soit 7 heures de théorie et 23 heures de pratique
<b><u>Début de la cession :</u></b>	A définir
<b><u>Fin de la cession :</u></b>	A définir
<b><u>Etalement des heures :</u></b>	Lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, de 13h30 à 18h30 + conduite de nuit
<b><u>Coût de la formation en net par pax :</u></b>	<b>860.00 Euro</b>
<b><u>Coût horaire H.T</u></b>	<b>28.66 Euro</b>
<b><u>Lieu de la formation:</u></b>	Centre de formation du C.E.F.S., 450 chemin de l'ESCAT, 01500 AMBRONAY, proche d'Ambérieu-en-Bugey (01)
<b><u>Nombre de formateurs présents</u></b>	2 si plus de 4 stagiaires

Le président : PECH Stéphane

  
**C.E.F.S.**  
 Port. 06 98 77 44 34 - Tél. 09 62 177 175  
 info@cefs-formation.com  
 www.cefs-formation.com  
 SIRET 432 462 067 00013

# CONTACTS

## Centre d'Entraînement et de Formations Spécialisées

237 Rue de Prémonin, 01500 Ambérieu-en-Bugey

PECH Stéphane, Président

Standard: 09.62.177.175

Mobile: 06.98.77.44.34

Site web: [www.cefs-formation.com](http://www.cefs-formation.com)

Secrétariat: [contact@cefs-formation.com](mailto:contact@cefs-formation.com)

Bureau formation: [info@cefs-formation.com](mailto:info@cefs-formation.com)

## Localisation et itinéraire d'accès



**De PARIS** : Prendre la A6 jusqu'à Macon, puis prendre l'A42 (Genève) jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.

**De Metz** : prendre l'A31 jusqu'à Dijon, puis l'A39 jusqu'à Bourg-en-Bresse. Prendre ensuite l'A42 direction Lyon jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.

**De Genève** : Prendre l'A40 direction Lyon Puis l'A42 direction Lyon jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.



**De Grenoble** : Prendre la A48 direction Aéroport de Saint Exupery, puis prendre l'A432 (Sortie Saint Exupery direction Genève). Continuer direction Genève sur l'A42 jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.

**De Nice** : Prendre l'A7 direction Lyon jusqu'à Givors. Puis l'A46/E70 pour le contournement de Lyon Est jusqu'à Lyon Nord. Prendre direction Genève sur jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.

**De Perpignan** : prendre l'A9 jusqu'à Orange. Continuer sur l'A7 direction Lyon jusqu'à Givors. Puis l'A46/E70 pour le contournement de Lyon Est jusqu'à Lyon Nord. Prendre direction Genève sur jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.

**De Bordeaux** : prendre l'A89 direction Lyon. A Clermont Ferrand, prendre l'A72 direction Lyon jusqu'à Givors. Puis l'A46/E70 pour le contournement de Lyon Est jusqu'à Lyon Nord. Prendre direction Genève sur jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.

**De Rennes** : prendre l'A81 jusqu'au Mans, puis l'A28 jusqu'à Tours. Prendre ensuite l'A85 et l'A71 jusqu'à Clermont Ferrand en passant par Bourges. Prendre l'A72 direction Lyon jusqu'à Givors. Puis l'A46/E70 pour le contournement de Lyon Est jusqu'à Lyon Nord. Prendre direction Genève sur jusqu'à la sortie n°8, Ambérieu-en-Bugey.

**Par le train** : Prendre Lyon ou Bourg-en-Bresse puis Ambérieu-en-Bugey.